



# INSCRIPTIONS SCOLAIRES <sup>2023</sup><sub>2024</sub>

**Du 3 au 28 avril 2023**

**Pour tous les enfants\* nés en 2020,  
les nouveaux arrivants et les  
changements d'établissements.**

\* Ribocortins uniquement, sauf dérogations  
(document signé).

## DOCUMENTS À FOURNIR\*\*

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile : énergie, quittance de loyer ou attestation impôts uniquement
- Le carnet de santé de l'enfant avec les vaccins à jour
- Parents séparés : jugement ou autorisation des 2 parents pour la scolarité
- un certificat de radiation, si l'enfant a déjà été scolarisé

Les inscriptions se font **uniquement sur rendez-vous**.  
Pour ce faire, présentez-vous à l'accueil de la Mairie  
ou contactez-nous par téléphone au **03 25 79 05 10**.

\*\* **ATTENTION** : Veuillez vous munir des photocopies de vos documents le jour du rendez-vous. En cas de document manquant, le rendez-vous sera annulé.